



TRANSAT A.T. INC.
PREMIER RAPPORT TRIMESTRIEL
Période terminée le 31 janvier 2014

Le 12 mars 2014

Relations avec les investisseurs

M. Denis Pétrin
Vice-président, finances et administration
et chef de la direction financière
relationsinvestisseurs@transat.com

Symboles boursiers
TSX : TRZ.B, TRZ.A

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion passe en revue l'exploitation de Transat A.T. inc., sa performance et sa situation financière pour le trimestre clos le 31 janvier 2014, par rapport au trimestre clos le 31 janvier 2013 et doit être lu avec les états financiers audités de l'exercice clos le 31 octobre 2013, les notes y afférentes et le rapport annuel de 2013, y compris le rapport de gestion et la section sur les risques et incertitudes. L'objet du présent document est de présenter une mise à jour, à la suite du premier trimestre, de l'information présentée dans le rapport de gestion de notre rapport annuel de 2013. Les risques et incertitudes énoncés dans ce dernier sont intégrés aux présentes par renvoi et demeurent en substance inchangés. L'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 12 mars 2014. Vous trouverez de plus amples renseignements à notre sujet dans le site Web de Transat à l'adresse www.transat.com et dans le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com, dont les lettres d'attestation pour le trimestre clos le 31 janvier 2014 et la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 octobre 2013.

Nos états financiers sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financières (« IFRS »). Ce rapport de gestion présente parfois des mesures financières non normalisées selon les IFRS. Se référer à la *section Mesures financières non normalisées selon les IFRS* pour plus de détails. Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les expressions « Transat », « nous », « notre », « nos » ou la « Société », sauf indication contraire, désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

AVERTISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la Société. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « viser », « projeter », « prévoir », ainsi que des formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, y compris les renvois à des hypothèses. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Ces déclarations peuvent porter, sans toutefois s'y limiter, sur des observations concernant les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir.

Les déclarations prospectives sont, de par leur nature, assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives. Les résultats qui y sont présentés peuvent donc différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons comprenant, sans toutefois s'y limiter, les conditions météorologiques extrêmes, les prix du carburant, les conflits armés, les attentats terroristes, les conditions du secteur du marché et de l'économie en général, l'apparition de maladies, l'évolution de la demande compte tenu du caractère saisonnier du secteur, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et les effectifs, les relations de travail, les négociations collectives et les conflits de travail, les questions de retraite, les taux de change et d'intérêt, la disponibilité du financement dans le futur, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires défavorables, les litiges en cours et les poursuites intentées par des tiers, ainsi que d'autres risques expliqués en détail de temps à autre dans les documents d'information de la Société.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Lorsqu'elle a fait des déclarations prospectives dans le présent rapport de gestion, la Société a fait un certain nombre d'hypothèses sur l'économie, le marché, les activités, la situation financière, les opérations et les déclarations prospectives.

À titre d'exemples de déclarations prospectives citons, sans toutefois s'y limiter, la déclaration concernant :

- La perspective selon laquelle la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.
- La perspective selon laquelle la Société prévoit que les résultats du deuxième trimestre seront inférieurs à ceux du trimestre correspondant de l'hiver dernier.
- La perspective selon laquelle la Société prévoit que, si le dollar demeure au niveau actuel, la hausse des charges opérationnelles due à la baisse du dollar sur le marché Sud sera de 3,7 % pour l'ensemble du deuxième trimestre, par rapport à l'année dernière.

- La perspective selon laquelle la Société prévoit que la faiblesse du dollar canadien entraînera une hausse des charges opérationnelles l'été prochain, de 6 % si le dollar demeure au niveau actuel en regard du dollar américain, de l'euro et de la livre.

En faisant cette déclaration, la Société a supposé que les tendances sur les prix se poursuivront jusqu'à la fin de la saison, que les réservations se poursuivront selon les tendances indiquées, que les prix du carburant, les coûts et le dollar par rapport aux devises européennes et américaine demeureront stables, que les facilités de crédit continueront d'être disponibles comme par le passé, et que la direction continuera de gérer les fluctuations de trésorerie pour financer ses besoins en fonds de roulement. Si ces hypothèses se révèlent incorrectes, les résultats réels et les développements pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion.

La Société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables.

Ces déclarations reflètent les attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs, et ne sont pertinentes qu'à la date de publication du présent rapport de gestion, et représentent les attentes de la Société à cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Ce rapport de gestion est préparé à partir des résultats et des informations financières établis selon les IFRS. Nous présentons parfois des mesures financières non normalisées selon les IFRS. Généralement, une mesure financière non normalisée selon les IFRS s'entend d'une mesure chiffrée de la performance financière, de la situation financière ou des flux de trésorerie, antérieurs ou futurs, d'une société qui n'est pas calculée selon, ni n'est reconnue par les IFRS. Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société sont les suivantes :

Marge avant amortissement (perte d'exploitation avant amortissement)	Marge brute (perte d'exploitation) avant charge d'amortissement.
Bénéfice ajusté (perte ajustée)	Résultat avant charge d'impôt avant variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs, gain (perte) non monétaire sur des placements dans des PCAA, gain à la cession d'une filiale, charge de restructuration et dépréciation du goodwill.
Bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts	Résultat net attribuable aux actionnaires avant variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs, gain (perte) non monétaire sur des placements dans des PCAA, gain à la cession d'une filiale, charge de restructuration et dépréciation du goodwill, net des impôts y afférents.
Bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts par action	Bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action.
Contrats de location simple ajustés	Charge de loyers d'aéronefs des quatre derniers trimestres multipliée par 5.
Dettes totales	Dettes à long terme plus le montant des contrats de location simple ajustés.
Dettes totales nettes	Dettes totales (décrites ci-haut) moins la trésorerie et équivalents de trésorerie et les placements dans des PCAA.

Les mesures financières décrites ci-haut n'ont pas de sens prescrit par les IFRS, et il est donc peu probable qu'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs ou celles utilisées par des analystes financiers. Ces mesures ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement financier calculées selon les IFRS. La direction croit que ces mesures, ou certaines de ces mesures, sont utilisées

par les utilisateurs de notre rapport de gestion pour analyser les résultats de la Société, sa performance financière ainsi que sa situation financière.

La direction utilise, en plus des mesures financières selon les IFRS, la marge avant amortissement (perte d'exploitation avant amortissement), le bénéfice ajusté (perte ajustée) et le bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts pour mesurer la performance opérationnelle continue et la performance opérationnelle récurrente de la Société. La direction croit que ces mesures sont importantes puisqu'elles excluent des résultats des éléments qui découlent principalement de décisions stratégiques à long terme, plutôt que le rendement des opérations quotidiennes de la Société. La direction croit que ces mesures sont utiles afin de mesurer la capacité de la Société de s'acquitter de ses obligations financières.

La direction utilise également la dette totale et la dette totale nette pour évaluer le niveau d'endettement, la situation de trésorerie, les besoins futurs de liquidités et le levier financier de la Société. La direction croit que ces mesures sont utiles afin de mesurer le levier financier de la Société.

Le tableau suivant présente les rapprochements des mesures financières non normalisées avec les mesures financières les plus comparables des IFRS :

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 janvier	
	2014 \$	2013 \$
Marge brute (perte d'exploitation)	(33 534)	(29 936)
Amortissement	9 722	8 919
Marge avant amortissement (perte d'exploitation avant amortissement)	(23 812)	(21 017)
Résultat avant charge d'impôt	(34 367)	(20 142)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	3 218	(8 796)
Bénéfice ajusté (perte ajustée)	(31 149)	(28 938)
Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires	(25 649)	(15 137)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	3 218	(8 796)
Incidence fiscale	(857)	2 369
Bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts	(23 288)	(21 564)
Bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts	(23 288)	(21 564)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul de la perte diluée par action	38 536	38 323
Bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts dilué par action	(0,60)	(0,56)
	Au 31 janvier 2014 \$	Au 31 octobre 2013 \$
Loyers d'aéronefs des quatre derniers trimestres	80 021	81 270
Multiple	5	5
Contrats de location simple ajustés	400 105	406 350
Dette à long terme	—	—
Contrats de location simple ajustés	400 105	406 350
Dette totale	400 105	406 350
Dette totale	400 105	406 350
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(359 596)	(265 818)
Dette totale nette	40 509	140 532

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 janvier			
	2014 \$	2013 \$	Écart \$	Écart %
États des résultats consolidés				
Revenus	847 222	805 714	41 508	5,2
Marge avant amortissement (perte d'exploitation avant amortissement) ¹	(23 812)	(21 017)	(2 795)	(13,3)
Résultat net attribuable aux actionnaires	(25 649)	(15 137)	(10 512)	(69,4)
Résultat de base par action	(0,67)	(0,39)	(0,28)	(71,8)
Résultat dilué par action	(0,67)	(0,39)	(0,28)	(71,8)
Bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts ¹	(23 288)	(21 564)	(1 724)	(8,0)
Bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts dilué par action ¹	(0,60)	(0,56)	(0,04)	(7,1)
États des flux de trésorerie consolidés				
Activités opérationnelles	97 738	61 374	36 364	59,2
Activités d'investissement	(8 644)	14 712	(23 356)	(158,8)
Activités de financement	1 489	258	1 231	477,1
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	3 195	358	2 837	792,5
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	93 778	76 702	17 076	22,3
	Au 31 janvier 2014 \$	Au 31 octobre 2013 \$	Écart \$	Écart %
États de la situation financière consolidés				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	359 596	265 818	93 778	35,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	459 833	403 468	56 365	14,0
	819 429	669 286	150 143	22,4
Actif total	1 585 069	1 290 073	294 996	22,9
Dette	—	—	—	—
Dette totale ¹	400 105	406 350	(6 245)	(1,5)
Dette totale nette ¹	40 509	140 532	(100 023)	(71,2)

¹ VOIR SECTION MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

APERÇU

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Transat fait partie des plus grands voyagistes intégrés dans le monde. Nous exerçons nos activités uniquement dans le secteur des voyages vacances, et nous commercialisons principalement nos services en Amérique et en Europe. En tant que voyagiste, Transat a pour activité principale l'élaboration et la commercialisation de services de voyages vacances, sous forme de forfaits ou non. Nous agissons à la fois comme voyagiste expéditif et comme voyagiste réceptif en regroupant des services achetés au Canada et à l'étranger pour les revendre au Canada, en France, au Royaume-Uni et dans 10 autres pays européens, directement ou par le biais d'intermédiaires, dans le cadre d'une stratégie multicanal. Transat est aussi un distributeur au détail, aussi bien en ligne que par l'entremise d'agences de voyages, dont certaines lui appartenant. Transat a recours à de nombreuses compagnies aériennes, mais s'appuie sur sa filiale Air Transat pour une proportion importante de ses besoins. Transat offre des services à destination au Canada, au Mexique, en République dominicaine et en Grèce. Transat détient une participation dans une entreprise hôtelière qui possède et exploite des propriétés au Mexique et en République dominicaine.

VISION

Leader du voyage vacances, Transat entend poursuivre son développement en inspirant confiance aux voyageurs et en leur proposant une expérience à la fois exceptionnelle, chaleureuse et sûre. Nos clients sont notre raison d'être et le développement responsable du tourisme est notre passion. Nous voulons élargir nos activités dans d'autres pays où nous croyons qu'il existe un fort potentiel de croissance pour un voyagiste intégré, spécialisé dans les voyages vacances.

STRATÉGIE

Pour concrétiser la vision qu'elle s'est donnée, la Société entend continuer de maximiser les bénéfices de l'intégration verticale, qui la distingue de plusieurs de ses concurrents; de renforcer sa position en France, où elle figure déjà parmi les plus grands voyagistes; et de pénétrer de nouveaux marchés ou d'affirmer sa présence dans des marchés où elle n'est que partiellement présente à l'heure actuelle. Quant aux nouveaux marchés éventuels, la priorité ira à des marchés où Transat est susceptible de recruter une clientèle pour ses destinations traditionnelles, afin d'augmenter son pouvoir d'achat sur lesdites destinations.

En parallèle, grâce à des investissements ciblés en technologie et à des gains d'efficacité qu'elle poursuit en modifiant sa gestion interne, Transat entend améliorer sa marge brute et maintenir ou accroître ses parts de marché sur tous ses marchés. La gestion des coûts demeure un élément important de la stratégie, étant donné la faiblesse des marges brutes dans le tourisme.

En outre, Transat constate l'importance stratégique croissante des enjeux liés au développement durable dans l'industrie du voyage vacances et dans le monde du transport aérien. Ce phénomène, exacerbé par la croissance prévue du tourisme et du transport aérien, se manifeste de diverses manières, notamment les pressions réglementaires ou tarifaires liées aux émissions de gaz à effet de serre, les attentes plus grandes des clients et des investisseurs à cet égard, etc. Au vu et au su de cette tendance, et constatant qu'une entreprise de tourisme a un intérêt direct à voir l'environnement sauvegardé et les collectivités demeurer accueillantes face au phénomène touristique, Transat a entrepris d'adopter des pratiques d'avant-garde en matière de responsabilité d'entreprise et de tourisme durable. Ce faisant, la Société vise entre autres les bénéfices suivants pour elle-même : une consommation moindre de ressources, avec une diminution équivalente de coûts; une marque différenciée et un attachement plus grand de la part de ses clients, ce qui pourrait se traduire par des avantages commerciaux; une loyauté et une mobilisation plus grande de la part de ses employés.

Pour l'exercice 2014, les objectifs que Transat poursuivra sont les suivants :

1. Transat est actuellement engagée dans un programme de réduction des coûts et d'amélioration de la marge, et vise en 2014 à améliorer ses résultats en hiver et à maintenir sa rentabilité en été.
2. En 2014, Transat effectuera des changements dans la flotte d'Air Transat : les petits porteurs seront internalisés, sauf pour les besoins d'appoint, et nous poursuivrons l'implantation de mesures en vue d'avoir une flotte modulable selon les besoins saisonniers qui nous sont propres.
3. Au chapitre du produit et de l'expérience-client, les projets visant à améliorer la performance, l'efficacité et les marges seront poursuivis, notamment une remise à niveau des centres d'appels canadiens et le raffinement des collections sur les destinations soleil.
4. En matière de distribution, Transat entend en 2014 raffiner sa stratégie, notamment dans le but d'accroître la proximité-client par l'entremise des technologies et des dispositifs commerciaux appropriés.
5. Transat procède à une réflexion stratégique et entend, en 2014, revoir l'architecture de l'organisation en fonction des perspectives de croissance qu'elle a identifiées.

Les principaux inducteurs de performance sont notre marge avant amortissement, notre part de marché et la croissance de nos revenus. Ils sont essentiels au succès de la mise en œuvre de notre stratégie et à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés.

Notre capacité de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés dépend de nos ressources financières et non financières, qui ont toutes contribué par le passé au succès de nos stratégies et à l'atteinte de nos objectifs. Nos ressources financières comprennent principalement notre trésorerie non détenue en fiducie ou autrement réservée et l'accès aux soldes inutilisés de nos facilités de crédit. Nos ressources non financières comprennent notre marque, notre structure, nos ressources humaines et nos relations avec nos fournisseurs.

ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

REVENUS

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 janvier			
	2014 \$	2013 \$	Écart \$	Écart %
Amérique	722 207	690 717	31 490	4,6
Europe	125 015	114 997	10 018	8,7
	847 222	805 714	41 508	5,2

Nous tirons nos revenus des voyagistes expéditifs, du transport aérien, des agences de voyages, de la distribution, des voyagistes réceptifs et des services offerts à destination.

Par rapport à l'exercice 2013, nos revenus ont augmenté de 41,5 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2014. Cette augmentation découle principalement de l'augmentation de nos prix de vente moyens et de l'appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar, alors que la capacité que nous avons déployée était en hausse de 1 %. Au cours du trimestre, nous avons enregistré une diminution du nombre de voyageurs de 0,8 %.

CHARGES OPÉRATIONNELLES

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 janvier			
	2014 \$	2013 \$	Écart \$	Écart %
Coûts liés à la prestation de services touristiques	537 499	498 920	38 579	7,7
Salaires et avantages du personnel	83 327	82 365	962	1,2
Carburant d'aéronefs	70 958	66 225	4 733	7,1
Commissions	47 028	42 881	4 147	9,7
Entretien d'aéronefs	24 045	20 752	3 293	15,9
Loyer d'aéronefs	19 170	20 419	(1 249)	(6,1)
Frais d'aéroports et de navigation	14 769	15 374	(605)	(3,9)
Autres	74 238	79 795	(5 557)	(7,0)
Amortissements	9 722	8 919	803	9,0
Total	880 756	835 650	45 106	5,4

Nos charges opérationnelles totales ont augmenté de 45,1 millions \$ (5,4 %) pour le trimestre par rapport à 2013. Cette augmentation découle principalement de nos coûts liés à la prestation de services touristiques. De plus, nos charges opérationnelles ont augmenté, entre autres, en raison de la dépréciation du dollar vis-à-vis du dollar américain, l'euro et la livre sterling et, dans une moindre mesure, des mauvaises conditions météorologiques qui ont affecté certains aéroports canadiens.

Ceci s'est traduit, pour le présent trimestre, par une augmentation de nos dépenses d'exploitation en Amérique de 5,7 % et de 3,8 % en Europe.

COÛTS LIÉS À LA PRESTATION DE SERVICES TOURISTIQUES

Les coûts liés à la prestation de services touristiques sont engagés par nos voyageurs. Ils comprennent, entre autres, le coût des chambres d'hôtels ainsi que le coût des blocs de sièges ou de vols complets réservés auprès d'autres transporteurs aériens qu'Air Transat. Comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, ces coûts ont augmenté de 38,6 millions \$ (7,7 %). L'augmentation résulte principalement de l'affaiblissement du dollar par rapport au dollar américain et à l'euro et de l'augmentation des coûts des chambres.

SALAIRES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 1,0 million \$ (1,2 %) pour le trimestre, comparativement à 2013. Cette augmentation découle des révisions salariales annuelles et de la dépréciation du dollar vis-à-vis du dollar américain, l'euro et la livre sterling, atténuée par les économies liées aux réductions d'effectifs effectuées au cours de l'exercice 2013.

CARBURANT D'AÉRONEFS

La dépense de carburant d'aéronefs a augmenté de 4,7 millions \$ (7,1 %) pour le trimestre, par rapport à 2013. Cette augmentation découle de l'affaiblissement du dollar par rapport au dollar américain (le carburant est principalement payé en dollar américain) et, dans une moindre mesure, de la hausse du nombre d'heures de vols effectués par notre flotte d'aéronefs et d'une hausse des prix du carburant à destination, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

COMMISSIONS

Les commissions comprennent les frais payés par les voyageurs aux agences de voyages pour leurs services à titre d'intermédiaires entre le voyageur et le consommateur. La dépense de commissions a augmenté de 4,1 millions \$ (9,7 %) au cours du premier trimestre, par rapport à 2013. En termes de pourcentage de nos revenus, les commissions ont augmenté et représentent 5,6 % de nos revenus comparativement à 5,1 % en 2013. Cette augmentation résulte d'une hausse des revenus sur lesquels une commission est calculée.

ENTRETIEN D'AÉRONEFS

Les coûts d'entretien d'aéronefs comprennent les frais engagés par Air Transat, principalement pour le maintien en état des moteurs et des cellules. Comparativement à 2013, ces dépenses ont augmenté de 3,3 millions \$ (15,9 %) au cours du premier trimestre. Cette augmentation découle de la faiblesse du dollar vis-à-vis du dollar américain et du fait qu'au cours du premier trimestre de l'exercice 2013, la Société avait bénéficié de remboursements relativement à l'entretien de ses aéronefs.

LOYER D'AÉRONEFS

Les loyers d'aéronefs ont diminué de 1,2 million \$ (6,1 %) au cours du trimestre. Cette diminution découle principalement du renouvellement, à de meilleures conditions, de certains baux d'aéronefs, laquelle a été atténuée par l'affaiblissement du dollar par rapport au dollar américain.

FRAIS D'AÉROPORTS ET DE NAVIGATION

Les frais d'aéroports et de navigation comprennent principalement les droits exigés par les aéroports et agences responsables de la gestion du trafic aérien. Ces frais ont diminué de 0,6 million \$ (3,9 %) pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2014, principalement en raison de la révision à la baisse de certaines provisions, compensée partiellement par un nombre de vols légèrement supérieurs à ceux du trimestre correspondant de 2013.

AUTRES

Les autres frais ont diminué de 5,5 millions \$ (7,0 %) au cours du premier trimestre, comparativement à 2013. Cette diminution découle principalement d'une baisse des frais de marketing et des autres frais d'exploitation.

AMORTISSEMENTS

Les amortissements incluent l'amortissement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels amortissables et des avantages incitatifs reportés. Les amortissements ont augmenté de 0,8 million \$ au cours du premier trimestre comparativement à la période correspondante de 2013. L'augmentation découle des améliorations apportées à notre flotte d'aéronefs, principalement celles liées à la reconfiguration de nos Airbus A330.

MARGE BRUTE (PERTE D'EXPLOITATION)

Compte tenu de ce qui précède, nous avons enregistré au cours du premier trimestre une perte d'exploitation de 33,5 millions \$ (4,0 %), comparativement à une perte d'exploitation de 29,9 millions \$ (3,7 %) en 2013. La détérioration de nos marges brutes découle principalement de la dépréciation récente et rapide du dollar vis-à-vis du dollar américain. Cette dépréciation a contribué à augmenter nos charges opérationnelles de 14,0 millions \$.

SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

AMÉRIQUE

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 janvier			
	2014 \$	2013 \$	Écart \$	Écart %
Revenus	722 207	690 717	31 490	4,6
Charge opérationnelles	747 181	706 988	40 193	5,7
Marge brute (perte d'exploitation)	(24 974)	(16 271)	(8 703)	(53,5)

Les revenus de nos filiales nord-américaines, qui proviennent de ventes faites au Canada et à l'étranger, ont augmenté de 31,5 millions \$ (4,6 %) au cours du premier trimestre, comparativement à 2013. L'augmentation de nos revenus découle de la hausse de nos prix de vente moyens, alors que le nombre de voyageurs diminuait de 0,8 %. Pour le trimestre, notre capacité sur le marché des destinations soleil était supérieure de 3 % par rapport à 2013 et sur le marché transatlantique elle était inférieure de 10 %. Au cours du trimestre, nous avons réalisé une perte d'exploitation de 25,0 millions \$ (3,5 %), comparativement à une perte d'exploitation de 16,3 millions \$ (2,4 %) en 2013. L'augmentation de notre perte d'exploitation découle principalement de la dépréciation récente et rapide du dollar vis-à-vis du dollar américain, qui a résulté en une augmentation de nos charges opérationnelles. L'augmentation des prix de vente combinée à nos efforts de réduction de coûts n'ont pas été suffisants pour compenser l'effet des augmentations des coûts.

EUROPE

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 janvier			
	2014 \$	2013 \$	Écart \$	Écart %
Revenus	125 015	114 997	10 018	8,7
Charges opérationnelles	133 575	128 662	4 913	3,8
Marge brute (perte d'exploitation)	(8 560)	(13 665)	5 105	37,4

Comparativement à 2013, les revenus de nos filiales européennes au cours du premier trimestre, qui proviennent de ventes faites à des clients en Europe et au Canada, ont augmenté de 10,0 millions \$ (8,7 %). Cette augmentation résulte de la vigueur de l'euro et de la livre sterling vis-à-vis du dollar. En devise locale, les revenus de nos sociétés européennes étaient en baisse, à la suite de notre décision de réduire la capacité. Le nombre de voyageurs a diminué de 0,1 % pour le trimestre, comparativement à 2013, alors que nos prix de vente moyens étaient plus élevés qu'à la même période en 2013. Nos activités européennes ont affiché une perte d'exploitation de 8,6 millions \$ (6,8 %) au cours du trimestre, comparativement à 13,7 millions \$ (11,9 %) en 2013.

AUTRES CHARGES ET (REVENUS)

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 janvier			
	2014 \$	2013 \$	Écart \$	Écart %
Coûts de financement	484	668	(184)	(27,5)
Revenus de financement	(2 044)	(1 825)	219	12,0
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	3 218	(8 796)	12 014	136,6
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	(905)	6	911	s.o.
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée	80	153	(73)	(47,7)

COÛTS DE FINANCEMENT

Les coûts de financement incluent les intérêts sur la dette à long terme et autres intérêts ainsi que les frais financiers. Les coûts de financement ont diminué de 0,2 million \$ au cours du premier trimestre, principalement en raison de frais moins élevés liés à nos facilités de crédit.

REVENUS DE FINANCEMENT

Les revenus de financement ont augmenté de 0,2 million \$ au cours du premier trimestre en raison de soldes bancaires plus élevés, comparativement à la période correspondante de 2013.

VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS LIÉS AUX ACHATS DE CARBURANT D'AÉRONEFS

La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs correspond à la variation, au cours de la période, de la juste valeur du portefeuille de ces instruments financiers qui sont détenus et utilisés par la Société aux fins de la gestion du risque lié à l'instabilité des prix du carburant. Au cours du présent trimestre, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs a diminué de 3,2 millions \$, comparativement à une hausse de 8,8 millions \$ en 2013.

PERTE (GAIN) DE CHANGE SUR LES ÉLÉMENTS MONÉTAIRES À LONG TERME

Les gains/pertes de change sur les éléments monétaires à long terme sont principalement attribuables à l'effet des taux de change sur nos dépôts en devises. Au cours du premier trimestre, nous avons affiché un gain de change de 0,9 million \$ sur les éléments monétaires à long terme, comparativement à une perte négligeable en 2013.

QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET D'UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Notre quote-part du résultat net d'une entreprise associée correspond à notre quote-part du résultat net de Caribbean Investments B.V. [« CIBV »], notre entreprise en hôtellerie. Cette quote-part de la perte nette pour le premier trimestre s'élève 0,1 million \$ comparativement à une quote-part du résultat net de 0,2 million \$ pour le trimestre correspondant de 2013.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La récupération des impôts sur le résultat s'établit à 9,5 millions \$ au cours du premier trimestre comparativement à 6,2 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Compte non tenu de la quote-part du résultat net d'une entreprise associée, le taux d'imposition réel a été de 27,7 % pour le présent trimestre, comparativement à 31,0 % pour la période correspondante de 2013. La variation de taux d'impôt pour le trimestre découle des différences de taux d'imposition statutaires par pays appliqués sur leurs résultats.

RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES

En conséquence des éléments présentés dans la section Activités consolidées, notre perte nette pour le trimestre clos le 31 janvier 2014 s'est établie à 24,9 millions \$ comparativement à 13,9 millions \$ en 2013. La perte nette attribuable aux actionnaires s'est élevée à 25,6 millions \$, soit 0,67 \$ par action (de base et diluée), par rapport à une perte nette de 15,1 millions \$, soit 0,39 \$ par action (de base et diluée) lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer les montants par action a été de 38 536 000 pour le premier trimestre 2014 et de 38 323 000 pour le trimestre correspondant de 2013.

Pour le premier trimestre, notre perte ajustée après impôts s'est établie à 23,3 millions \$ (0,60 \$ par action) comparativement à 21,6 millions \$ (0,56 \$ par action) en 2013.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent, les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Les revenus affichent des hausses par rapport aux trimestres comparatifs, à l'exception d'un seul. Les prix de vente moyens sont en hausse alors que le nombre de voyageurs est en baisse pour les saisons hivernale et estivale. Quant à nos marges, elles ont augmenté au cours de chaque trimestre, principalement en raison de la hausse des prix de vente moyens et de nos efforts de réduction de coûts et d'amélioration de marges, à l'exception du présent trimestre où la dépréciation rapide du dollar a entraîné une augmentation de certaines de nos charges opérationnelles. En conséquence, les informations financières trimestrielles suivantes peuvent donc varier de façon importante d'un trimestre à l'autre.

(en milliers de dollars, sauf les données par action)	T2-2012 \$	T3-2012 \$	T4-2012 \$	T1-2013 \$	T2-2013 \$	T3-2013 \$	T4-2013 \$	T1-2014 \$
Revenus	1 212 426	909 056	763 441	805 714	1 106 824	927 004	808 616	847 222
Loyers d'aéronefs	21 589	22 361	24 529	20 419	20 556	20 530	19 765	19 170
Marge (perte d'exploitation)	(36 320)	12 498	41 731	(29 936)	(10 125)	41 803	70 096	(33 534)
Marge (perte d'exploitation) avant amortissement	(26 226)	22 074	52 946	(21 017)	(1 185)	53 053	80 055	(23 812)
Résultat net (perte nette)	(11 774)	9 664	17 154	(13 940)	(21 556)	41 469	55 229	(24 860)
Résultat net attribuable aux actionnaires	(13 199)	9 405	16 614	(15 137)	(22 760)	41 149	54 723	(25 649)
Résultat par action de base	(0,35)	0,25	0,43	(0,39)	(0,59)	1,07	1,42	(0,67)
Résultat par action dilué	(0,35)	0,25	0,43	(0,39)	(0,59)	1,07	1,40	(0,67)
Bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts	(24 536)	10 521	28 684	(21 564)	(1 432)	30 759	54 804	(23 288)
Bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts par action	(0,64)	0,28	0,75	(0,56)	(0,04)	0,80	1,40	(0,60)

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 janvier 2014, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 359,6 millions \$, comparativement à 265,8 millions \$ au 31 octobre 2013. La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus en fiducie ou autrement réservés se chiffraient à 459,8 millions \$ à la fin du premier trimestre de l'exercice 2014 comparativement à 403,5 millions \$ au 31 octobre 2013. Notre bilan témoigne d'un fonds de roulement de 72,5 millions \$, soit un ratio de 1,1, par rapport à un fonds de roulement de 81,1 millions \$ et un ratio de 1,1 au 31 octobre 2013.

L'actif total a augmenté de 295,0 millions \$, passant de 1 290,1 millions \$ le 31 octobre 2013 à 1 585,1 millions \$ le 31 janvier 2014. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 93,8 millions \$, des charges payées d'avance de 64,2 millions \$ et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés de 56,4 millions \$. Ces variations et celles des autres principaux éléments d'actifs monétaires reflètent la saisonnalité de nos opérations. Les capitaux propres ont diminué de 3,7 millions \$, passant de 441,4 millions \$ au 31 octobre 2013 à 437,7 millions \$ au 31 janvier 2014. Cette diminution découle principalement de notre perte nette attribuable aux actionnaires de 25,7 millions \$, compensée par le profit latent sur les couvertures de trésorerie de 8,9 millions \$ et par les gains de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères de 11,9 million \$.

FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 janvier		
	2014	2013	Écart
	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	97 738	61 374	36 365
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(8 644)	14 712	(23 356)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 489	258	1 230
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie	3 195	358	2 837
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	93 778	76 702	17 076

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Au cours du premier trimestre, les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles se sont élevés à 97,7 millions \$, par rapport à 61,4 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2013. L'augmentation de 36,4 millions \$ survenue au cours du trimestre, comparativement au trimestre correspondant de 2013, est attribuable à une hausse de 30,3 millions \$ de la variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel, laquelle est principalement due à une augmentation plus importante des fournisseurs et autres créditeurs au cours du trimestre comparativement à 2013, et par une hausse de 12,9 millions \$ de la variation nette des autres actifs et passifs opérationnels et de la provision pour remise en état des aéronefs loués, compensée par une baisse de notre rentabilité.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement ont atteint 8,6 millions \$ au cours du premier trimestre comparativement à des flux de trésorerie générés de 14,7 millions \$ en 2013. Nos investissements en immobilisations corporelles et autres actifs incorporels ont atteint 11,6 millions \$, comparativement à 12,6 millions \$ en 2013. Nous avons également encaissé un montant de 3,0 millions \$ à titre de solde de prix de vente à recevoir d'une filiale cédée en 2012. Au cours du premier trimestre de 2013, nous avons encaissé 27,4 millions \$ à la suite de la vente de placements dans des PCAA.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités de financement sont passés de 0,3 million \$ pour le premier trimestre 2013 à 1,5 million \$ pour le premier trimestre 2014, soit une augmentation de 1,2 million \$. Cette augmentation découle d'un montant d'émission d'actions plus élevé qu'au trimestre correspondant de 2013.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(en milliers de dollars, sauf les données par action)	31 janvier 2014 \$	31 octobre 2013 \$	Écart \$	Principales sources d'explication des écarts importants
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	359 596	265 818	93 778	Se reporter à la section Flux de trésorerie
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	459 833	403 468	56 365	Saisonnalité des opérations
Clients et autres débiteurs	135 865	112 738	23 127	Saisonnalité des opérations et écart de taux de change
Impôts sur le résultat à recevoir	15 953	5 645	10 308	Augmentation des impôts recouvrables compte tenu des résultats imposables de filiales
Stocks	12 366	13 143	(777)	Aucun écart important
Charges payées d'avance	137 643	73 453	64 190	Augmentation des montants payés d'avance à certains fournisseurs de services due à la saisonnalité des opérations
Instruments financiers dérivés	23 680	7 720	15 960	Variation favorable de la valeur du dollar par rapport à la devise américaine en regard des contrats à terme contractés
Dépôts	53 908	36 575	17 333	Saisonnalité des opérations
Actifs d'impôt différé	24 376	22 048	2 328	Aucun écart important
Immobilisations corporelles	116 851	115 025	1 826	Acquisitions au cours de la période et écart de taux de change, compensés par l'amortissement
Goodwill	98 099	94 723	3 376	Écart de taux de change
Immobilisations incorporelles	70 370	67 333	3 037	Acquisitions au cours de la période et écart de taux de change, compensés par l'amortissement
Placements et autres actifs	76 529	72 384	4 145	Écart de taux de change et quote-part du résultat net d'une entreprise associée
Passif				
Fournisseurs et autres créditeurs	421 172	326 687	94 485	Saisonnalité des opérations, rémunération variable et écart de taux de change
Provision pour remise en état des aéronefs loués	28 462	28 057	405	Aucun écart important
Impôts sur le résultat à payer	2 573	19 729	(17 156)	Paiement des soldes dus
Dépôts de clients et revenus différés	621 618	410 340	211 278	Saisonnalité des opérations
Instruments financiers dérivés	11 243	4 675	6 568	Variation défavorable des prix du carburant en regard des contrats à terme contractés
Autres passifs	49 314	48 096	1 218	Aucun écart important
Passifs d'impôt différé	12 996	11 096	1 900	Aucun écart important
Capitaux propres				
Capital-actions	223 784	221 706	2 078	Émission sur le capital autorisé
Provision pour paiements fondés sur des actions	15 285	15 391	(106)	Exercice d'options compensé par la charge liée aux paiements fondés sur des actions
Résultats non distribués	181 186	206 835	(25 649)	Résultat net
Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie	11 256	2 380	8 876	Gain net sur les instruments financiers désignés dans des couvertures de flux de trésorerie
Montant cumulé des écarts de change	6 180	(4 919)	11 099	Gain de change sur conversion des états financiers de filiales étrangères

FINANCEMENT

Au 31 janvier 2014, la Société dispose de plusieurs types de financements. Elle dispose principalement d'une facilité de crédit à terme rotatif ainsi que de lignes d'émissions de lettres de crédit.

La Société dispose d'un crédit à terme rotatif, pour les fins de ses opérations, de 50,0 millions \$, venant à échéance en 2015 et qui peut être prolongé, ou immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions, et sera aussi garantie par le nantissement de certaines valeurs mobilières des principales filiales européennes. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certains critères et ratios financiers. Au 31 janvier 2014, tous les ratios et critères financiers étaient respectés et la facilité de crédit n'était pas utilisée. De plus, nous avons accès, pour nos opérations françaises, à des lignes de crédit non utilisées atteignant 11,5 millions € [17,3 millions \$].

ENTENTES HORS BILAN

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et contracte des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la Société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers consolidés condensés intermédiaires non audités et d'autres par voie de notes aux états financiers.

Les obligations qui ne sont pas présentées au passif sont considérées comme des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités dont les comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la Société et incluent ce qui suit :

- Garanties
- Contrats de location simple

Les ententes hors bilan qui peuvent être estimées, excluant les ententes avec les fournisseurs de services, s'élevait à environ 657,0 millions \$ au 31 janvier 2014 (655,8 millions \$ au 31 octobre 2013) et se résume comme suit :

(en milliers de dollars)	Au 31 janvier 2014 \$	Au 31 octobre 2013 \$
Garanties		
Lettres de crédit irrévocables	22 374	21 850
Contrats de cautionnement	1 171	1 137
Contrats de location simple		
Engagements en vertu de contrats de location simple	633 475	632 804
	657 020	655 791

Note : Le montant des engagements en vertu de contrats de location simple au 31 octobre 2013, présenté dans le rapport annuel de l'exercice clos le 31 octobre 2013, incluait des engagements en vertu d'ententes avec des fournisseurs aériens au montant de 112,5 millions \$. Ce montant aurait dû être inclus avec les ententes avec des fournisseurs.

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location simple, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location simple sont établis afin de permettre à la Société de louer certains éléments plutôt que de les acquérir.

La Société dispose aussi, aux fins d'émission de lettres de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 75,0 millions \$ renouvelable annuellement, pour lequel la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 105 % du montant des lettres de crédit émises. Au 31 janvier 2014, un montant de 57,5 millions \$ était utilisé.

De plus, la Société dispose d'une facilité de cautionnement renouvelable annuellement au montant de 35,0 millions \$. En vertu de cette entente, la Société peut faire émettre des contrats de cautionnement d'une durée maximale de trois ans. Au 31 janvier 2014, un montant de 16,3 millions \$ était utilisé en vertu de cette facilité, et ce aux fins de l'émission de lettres de crédit à certains de nos fournisseurs de services.

Pour ses opérations françaises, la Société a accès à des lignes de cautionnement pour 11,2 millions € [16,5 millions \$], dont 3,9 millions € étaient utilisés [5,9 millions \$].

La Société dispose également, aux fins d'émission de lettres de crédit pour ses opérations anglaises, d'une ligne de crédit bancaire gagée par des dépôts de 15,1 millions £ [27,5 millions \$], laquelle est pleinement utilisée.

Au 31 janvier 2014, le montant des ententes hors bilan a augmenté de 1,2 million \$. Cette augmentation découle de la dépréciation du dollar vis-à-vis du dollar américain, l'euro et la livre sterling, compensée par les remboursements effectués au cours du trimestre.

Nous croyons que la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

ENDETTEMENT

La Société n'affiche aucune dette à l'état de la situation financière, alors que nos ententes hors bilan, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, ont augmenté de 1,2 million \$, passant de 655,8 millions \$ au 31 octobre 2013 à 657,0 millions \$ au 31 janvier 2014. Cette augmentation découle de la dépréciation du dollar vis-à-vis du dollar américain, l'euro et la livre sterling, compensée par les remboursements effectués au cours du trimestre.

La dette totale de la Société s'élève à 400,1 millions \$, soit une baisse de 6,2 millions \$ comparativement au 31 octobre 2013, alors que la dette totale nette a diminué de 99,8 millions \$, passant de 140,5 millions \$ au 31 octobre 2013 à 40,5 millions \$ au 31 janvier 2014. La diminution de notre dette totale nette découle de soldes de trésorerie et équivalents de trésorerie plus élevés qu'au 31 octobre 2013.

ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 janvier 2014, il y avait trois catégories d'actions autorisées, soit un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A, un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B et un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions privilégiées ne comportent aucun droit de vote et elles peuvent être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Au 31 janvier 2013, il y avait 1 164 536 actions à droit de vote variable de catégorie A et 37 472 313 actions à droit de vote de catégorie B en circulation.

OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Au 11 mars 2014, le nombre d'options d'achat d'actions en circulation s'élevait à 2 784 187, dont 1 312 269 pouvaient être exercées.

AUTRE

FLOTTE

La flotte d'Air Transat compte actuellement neuf Airbus A310 (250 sièges) et douze Airbus A330 (345 sièges). Le 24 juillet 2013, nous avons annoncé la signature d'une entente pour la location, pour une durée de huit ans, de quatre petits porteurs Boeing 737-800 qui entreront en service à l'été 2014.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 10 – ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10, États financiers consolidés, qui remplace la SIC-12, Consolidation – Entités ad hoc, et certaines parties de l'IAS 27, États financiers consolidés et individuels. L'IFRS 10 reprend les principes existants d'identification du concept de contrôle comme le facteur qui permet de déterminer si une entité doit être incluse dans les états financiers consolidés d'une entité. La norme fournit des directives additionnelles pour aider à la détermination du contrôle lorsque ce dernier est difficile à évaluer. L'IFRS 10 est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2013. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société.

IFRS 12 – INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES INTÉRÊTS DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTITÉS

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*. L'IFRS 12 est une nouvelle norme complète sur les exigences en matière d'informations à fournir sur toutes les formes d'intérêts détenus dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités *ad hoc* et les autres entités hors bilan. La norme exige qu'une entité présente des informations sur la nature et les risques associés à ses intérêts détenus dans d'autres entités et les effets de ces intérêts sur sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie. L'IFRS 12 est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2013. Ces informations à fournir sont exigées dans les états financiers consolidés annuels.

IFRS 13 – ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. L'IFRS 13 améliore la cohérence et réduit la complexité en fournissant une définition précise de la juste valeur et une source unique pour l'évaluation de la juste valeur et les exigences en matière d'informations à fournir qui s'appliquent à l'ensemble des IFRS. L'IFRS 13 est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2013. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société, sinon celle d'entraîner la présentation d'informations supplémentaires.

IAS 19 – AVANTAGES DU PERSONNEL

En juin 2011, l'IASB a modifié l'IAS 19, *Avantages du personnel*. Ces modifications éliminent la possibilité de reporter la comptabilisation des gains et des pertes, communément appelée la « méthode du corridor », ce qui donne une information plus comparable et plus fiable. Les modifications simplifient aussi la présentation des variations des actifs et des passifs provenant des régimes à prestations définies, en imposant notamment l'obligation de présenter les variations découlant de modifications d'estimation dans les autres éléments du résultat global, afin de distinguer ces changements de ceux qui sont souvent perçus comme étant le résultat d'activités quotidiennes de la société. Également, les modifications exigent que les entités calculent la composante coût de financement des régimes à prestations définies en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi aux obligations nettes au titre des avantages postérieurs à l'emploi. Selon la norme IAS 19 précédente, les revenus d'intérêt étaient présentés séparément des charges d'intérêt et étaient calculés sur la base du rendement prévu des actifs des régimes. Finalement, les modifications améliorent les informations à fournir concernant les régimes à prestations définies en exigeant une meilleure information sur les caractéristiques de ces régimes et les risques auxquels la société est exposée en raison de sa participation à ces régimes. Les modifications apportées à l'IAS 19 sont entrées en vigueur le 1^{er} novembre 2013. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société, sinon celle d'entraîner la présentation d'informations supplémentaires.

MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 9 – INSTRUMENTS FINANCIERS

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, a été publié et entrera en vigueur à une date ultérieure qui sera déterminée par l'IASB. L'application anticipée est permise. L'IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes axées sur les dérivés incorporés dans l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture plus étroitement lié avec les activités de gestion des risques prises par les entités. La Société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a produit des attestations signées par le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière qui, entre autres choses, considèrent adéquates pour le 31 janvier 2014 la conception :

- des contrôles et des procédures de communication de l'information financière qui fournissent l'assurance raisonnable que l'information financière importante de la Société et de ses filiales est dûment communiquée et que cette information est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la législation;
- du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) qui fournit, selon les critères établis du cadre de contrôle COSO 1992, l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les IFRS.

Le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière de la Société ont également effectué une évaluation afin de déterminer s'il y avait eu des changements apportés au CIIF au cours du trimestre clos le 31 janvier 2014, qui ont eu ou pourraient vraisemblablement avoir sur ce dernier une incidence importante. Aucune modification significative de ce genre n'a été identifiée à partir de leur évaluation.

PERSPECTIVES

Sur le marché des destinations soleil, la capacité de Transat est inférieure d'environ 2 % à celle offerte l'an passé. À ce jour, 70 % de cette capacité est vendue, les coefficients d'occupation sont inférieurs de 2 % et les prix de vente sont supérieurs de 4 % à ceux enregistrés à pareille date l'année dernière.

En France, où l'hiver représente la basse saison, par rapport à l'an passé à la même date, les réservations moyen-courriers sont supérieures de 16%, les réservations long-courriers sont inférieures de 4 % et les prix de vente sont semblables.

Sur le marché transatlantique, où c'est la basse saison, la capacité de Transat est inférieure de 6 % à celle déployée l'hiver dernier. À ce jour, 67 % de cette capacité est vendue, les taux d'occupation sont inférieurs de 5 % et les prix de vente sont supérieurs de 2 %.

Perspectives pour l'hiver – Le marché des destinations soleil au départ du Canada représente une partie substantielle de l'activité de Transat durant la saison d'hiver, et sur ce marché les marges sont particulièrement minces et volatiles. Compte tenu de la baisse rapide et récente du dollar canadien, la Société prévoit que les résultats du deuxième trimestre seront inférieurs à ceux du trimestre correspondant de l'hiver dernier.

Baisse du dollar canadien – À elle seule, la baisse du dollar a entraîné sur le marché des destinations soleil une hausse de 2,7 % des charges opérationnelles au premier trimestre, et de 3,4 % au second trimestre pour les réservations réalisées à ce jour. Si le dollar demeure au niveau actuel, la hausse des charges opérationnelles due à la baisse du dollar sur le marché Sud sera de 3,7 % pour l'ensemble du deuxième trimestre, par rapport à l'année dernière.

Été 2014 – Quant à l'été 2014, bien qu'il soit encore tôt pour tirer des conclusions, puisque seulement 27 % des sièges sont vendus, la capacité de Transat sur le marché transatlantique est supérieure de 1 % à celle de 2013. Les taux d'occupation sont similaires et les prix sont en hausse de 5 %. Comme c'est le cas pour la saison d'hiver, la faiblesse du dollar canadien entraînera une hausse des charges opérationnelles l'été prochain, de 6 % si le dollar demeure au niveau actuel en regard du dollar américain, de l'euro et de la livre.

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Au 31 janvier 2014 \$	Au 31 octobre 2013 \$
ACTIF		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	359 596	265 818
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés <i>[note 5]</i>	418 504	361 743
Clients et autres débiteurs	135 865	112 738
Impôts sur le résultat à recevoir	15 953	5 645
Stocks	12 366	13 143
Charges payées d'avance	137 643	73 453
Instruments financiers dérivés	23 680	7 720
Partie courante des dépôts	33 869	13 267
Actifs courants	1 137 476	853 527
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés	41 329	41 725
Dépôts	20 039	23 308
Actifs d'impôt différé	24 376	22 048
Immobilisations corporelles	116 851	115 025
Goodwill	98 099	94 723
Immobilisations incorporelles	70 370	67 333
Placements et autres actifs <i>[note 6]</i>	76 529	72 384
Actifs non courants	447 593	436 546
	1 585 069	1 290 073
PASSIF		
Fournisseurs et autres créiteurs	421 172	326 687
Partie courante de la provision pour remise en état des aéronefs loués <i>[note 7]</i>	8 339	11 029
Impôts sur le résultat à payer	2 573	19 729
Dépôts de clients et revenus différés	621 618	410 340
Instruments financiers dérivés	11 243	4 675
Passifs courants	1 064 945	772 460
Provision pour remise en état des aéronefs loués	20 123	17 028
Autres passifs <i>[notes 9]</i>	49 314	48 096
Passifs d'impôt différé	12 996	11 096
Passifs non courants	82 433	76 220
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions <i>[note 10]</i>	223 784	221 706
Provision pour paiements fondés sur des actions	15 285	15 391
Résultats non distribués	181 186	206 835
Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie	11 256	2 380
Montant cumulé des écarts de change	6 180	(4 919)
	437 691	441 393
	1 585 069	1 290 073

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés

AVIS

Les auditeurs indépendants de la Société n'ont pas effectué un examen des états financiers intermédiaires condensés ci-joints selon les normes de l'Institut Canadien des Comptables Agréés concernant l'examen des états financiers intermédiaires par des auditeurs.

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	2014 \$	Trimestres clos les 31 janvier 2013 \$
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action) (non audité)</i>		
Revenus	847 222	805 714
Charges opérationnelles		
Coûts liés à la prestation de services touristiques	537 499	498 920
Salaires et avantages du personnel	83 327	82 365
Carburant d'aéronefs	70 958	66 225
Commissions	47 028	42 881
Entretien d'aéronefs	24 045	20 752
Loyer d'aéronefs	19 170	20 419
Frais d'aéroports et de navigation	14 769	15 374
Autres	74 238	79 795
Amortissements	9 722	8 919
	880 756	835 650
Marge brute (perte d'exploitation)	(33 534)	(29 936)
Coûts de financement	484	668
Revenus du financement	(2 044)	(1 825)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	3 218	(8 796)
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	(905)	6
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée	80	153
Résultat avant charge d'impôts	(34 367)	(20 142)
Impôts sur les bénéfices (récupération)		
Exigibles	(5 974)	(10 391)
Différés	(3 533)	4 189
	(9 507)	(6 202)
Résultat net (perte nette) de la période	(24 860)	(13 940)
Résultat net attribuable aux :		
Actionnaires	(25 649)	(15 137)
Participations ne donnant pas le contrôle	789	1 197
	(24 860)	(13 940)
Résultat par action attribuable aux actionnaires <i>[note 10]</i>		
De base	(0,67)	(0,39)
Dilué	(0,67)	(0,39)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

	Trimestres clos les 31 janvier	
	2014	2013
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action) (non audité)	\$	\$
Résultat net (perte nette) de la période	(24 860)	(13 940)
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui seront reclassés en résultat net		
Variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	8 722	(106)
Reclassement en résultat net	3 352	(839)
Impôts différés	(3 198)	360
	8 876	(585)
Gains (pertes) de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères	11 099	(389)
Total des autres éléments du résultat global	19 975	(974)
Résultat global de la période	(4 885)	(14 914)
Attribuable aux :		
Actionnaires	(5 438)	(16 100)
Participations ne donnant pas le contrôle	553	1 186
	(4 885)	(14 914)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Attribuables aux actionnaires							
	Capital- actions	Provision pour paiements fondés sur des actions	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global		Total	Participa- tions ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
				Profit (perte) latent(e) sur les couvertures de flux de trésorerie	Montant cumulé des écarts de change			
(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 octobre 2012	220 736	13 336	145 198	(475)	(12 469)	366 326	—	366 326
Résultat net (perte nette) de la période	—	—	(15 137)	—	—	(15 137)	1 197	(13 940)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(585)	(378)	(963)	(11)	(974)
Résultat global	—	—	(15 137)	(585)	(378)	(16 100)	1 186	(14 914)
Émission sur le capital autorisé	258	—	—	—	—	258	—	258
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	536	—	—	—	536	—	536
Reclassement du passif au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	(1 197)	(1 197)
Reclassement de l'écart de change des monnaies étrangères au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	(11)	(11)	11	—
	258	536	—	—	(11)	783	(1 186)	(403)
Solde au 31 janvier 2013	220 994	13 872	130 061	(1 060)	(12 858)	351 009	—	351 009
Résultat net de la période	—	—	73 092	—	—	73 092	2 050	75 142
Autres éléments du résultat global	—	—	2 180	3 440	7 279	12 899	660	13 559
Résultat global	—	—	75 272	3 440	7 279	85 991	2 710	88 701
Émission sur le capital autorisé	707	—	—	—	—	707	—	707
Exercice d'options	5	—	—	—	—	5	—	5
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	1 519	—	—	—	1 519	—	1 519
Dividendes	—	—	—	—	—	—	(2 787)	(2 787)
Autres variations du passif au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	1 502	—	—	1 502	(1 502)	—
Reclassement du passif au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	2 239	2 239
Reclassement de l'écart de change des monnaies étrangères au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	660	660	(660)	—
	712	1 519	1 502	—	660	4 393	(2 710)	1 683
Solde au 31 octobre 2013	221 706	15 391	206 835	2 380	(4 919)	441 393	—	441 393
Résultat net de la période	—	—	(25 649)	—	—	(25 649)	789	(24 860)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	8 876	11 335	20 211	(236)	19 975
Résultat global	—	—	(25 649)	8 876	11 335	(5 438)	553	(4 885)
Émission sur le capital autorisé	244	—	—	—	—	244	—	244
Exercice d'options	1 834	(589)	—	—	—	1 245	—	1 245
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	483	—	—	—	483	—	483
Reclassement du passif au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	(789)	(789)
Reclassement de l'écart de change des monnaies étrangères au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	(236)	(236)	236	—
	2 078	(106)	—	—	(236)	1 736	(553)	1 183
Solde au 31 janvier 2014	223 784	15 285	181 186	11 256	6 180	437 691	—	437 691

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

	Trimestres clos les 31 janvier	
	2014	2013
(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net (perte nette) de la période	(24 860)	(13 940)
Éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (retrées) de fonds :		
Amortissements	9 722	8 919
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	3 218	(8 796)
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	(905)	6
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée	80	153
Impôts différés	(3 533)	4 189
Avantage du personnel	563	537
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	483	536
	(15 232)	(8 396)
Variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel	105 691	75 351
Variation nette des autres actifs et passifs opérationnels	6 874	15
Variation nette de la provision pour remise en état des aéronefs loués	405	(5 596)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	97 738	61 374
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(11 644)	(12 638)
Contrepartie reçue pour une filiale cédée	3 000	—
Contrepartie reçue à la suite de la cession de placements dans des PCAA	—	27 350
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(8 644)	14 712
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission d'actions	1 489	258
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 489	258
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	3 195	358
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	93 778	76 702
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	265 818	171 175
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	359 596	247 877
Informations supplémentaires (présentées avec les activités opérationnelles)		
Impôts sur le résultat payés (recupérés)	21 261	1 648
Intérêts payés	26	275

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié] [non audités]

Note 1 RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Transat A.T. inc., [la « Société »], dont le siège social se trouve au 300 Léo-Pariseau, Montréal (Québec), Canada, a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Ses actions à droit de vote variable de catégorie A et ses actions à droit de vote de catégorie B sont inscrites à la Bourse de Toronto.

La Société est une société intégrée spécialisée dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages vacances dans le secteur touristique. Le cœur de son organisation est formé de voyagistes implantés au Canada et en Europe, lesquels sont intégrés verticalement avec ses autres services de transport aérien, de distribution à travers un réseau dynamique d'agences de voyages, de services à valeur ajoutée offerts à destination et d'hôtellerie.

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés de Transat A.T. inc. pour le trimestre clos le 31 janvier 2014 ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 12 mars 2014.

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent, les résultats opérationnels des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement proportionnellement les résultats de l'exercice entier.

Note 2 BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers intermédiaires consolidés condensés de la Société et de ses filiales ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »], publiées par l'International Accounting Standards Board [« IASB »] et adoptées par le Conseil des normes comptables du Canada. Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Sauf indication contraire, ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société. Chacune des entités de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont évalués à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes correspondantes faisant partie du rapport annuel de la Société de l'exercice clos le 31 octobre 2013.

Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation, au coût historique, sauf pour les actifs et passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Note 3 MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 10 – ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, qui remplace la SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et certaines parties de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*. L'IFRS 10 reprend les principes existants d'identification du concept de contrôle comme le facteur qui permet de déterminer si une entité doit être incluse dans les états financiers consolidés d'une entité. La norme fournit des directives additionnelles pour aider à la détermination du contrôle lorsque ce dernier est difficile à évaluer. L'IFRS 10 est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2013. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société.

IFRS 12 – INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES INTÉRÊTS DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTITÉS

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*. L'IFRS 12 est une nouvelle norme complète sur les exigences en matière d'informations à fournir sur toutes les formes d'intérêts détenus dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités *ad hoc* et les autres entités hors bilan. La norme exige qu'une entité présente des informations sur la nature et les risques associés à ses intérêts détenus dans d'autres entités et les effets de ces intérêts sur sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie. L'IFRS 12 est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2013. Ces informations à fournir sont exigées dans les états financiers consolidés annuels.

IFRS 13 – ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. L'IFRS 13 améliore la cohérence et réduit la complexité en fournissant une définition précise de la juste valeur et une source unique pour l'évaluation de la juste valeur et les exigences en matière d'informations à fournir qui s'appliquent à l'ensemble des IFRS. L'IFRS 13 est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2013. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société, sinon celle d'entraîner la présentation d'informations supplémentaires.

IAS 19 – AVANTAGES DU PERSONNEL

En juin 2011, l'IASB a modifié l'IAS 19, *Avantages du personnel*. Ces modifications éliminent la possibilité de reporter la comptabilisation des gains et des pertes, communément appelée la « méthode du corridor », ce qui donne une information plus comparable et plus fiable. Les modifications simplifient aussi la présentation des variations des actifs et des passifs provenant des régimes à prestations définies, en imposant notamment l'obligation de présenter les variations découlant de modifications d'estimation dans les autres éléments du résultat global, afin de distinguer ces changements de ceux qui sont souvent perçus comme étant le résultat d'activités quotidiennes de la société. Également, les modifications exigent que les entités calculent la composante coût de financement des régimes à prestations définies en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi aux obligations nettes au titre des avantages postérieurs à l'emploi. Selon la norme IAS 19 précédente, les revenus d'intérêt étaient présentés séparément des charges d'intérêt et étaient calculés sur la base du rendement prévu des actifs des régimes. Finalement, les modifications améliorent les informations à fournir concernant les régimes à prestations définies en exigeant une meilleure information sur les caractéristiques de ces régimes et les risques auxquels la société est exposée en raison de sa participation à ces régimes. Les modifications apportées à l'IAS 19 sont entrées en vigueur le 1^{er} novembre 2013. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société, sinon celle d'entraîner la présentation d'informations supplémentaires.

Note 4 MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 9 – INSTRUMENTS FINANCIERS

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, a été publié et entrera en vigueur à une date ultérieure qui sera déterminée par l'IASB. L'application anticipée est permise. L'IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes axées sur les dérivés incorporés dans l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture plus étroitement lié avec les activités de gestion des risques prises par les entités. La Société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

Note 5 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIDUCIE OU AUTREMENT RÉSERVÉS

Au 31 janvier 2014, la trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés incluent 349 456 \$ [294 473 \$ au 31 octobre 2013] de fonds reçus de clients, principalement canadiens, pour lesquels les services n'avaient pas été rendus ou pour lesquels le délai d'accessibilité n'avait pas été atteint, et ce, en conformité avec les organismes de réglementation canadiens et avec l'entente commerciale de la Société avec certains fournisseurs de services de traitement de cartes de crédit. De plus, elle inclut 110 377 \$, dont une tranche de 41 329 \$ est présentée hors de l'actif courant, [108 995 \$ au 31 octobre 2013, dont une tranche de 41 725 \$ était présentée dans l'actif non courant] qui était cédée en nantissement de lettres de crédit.

Note 6 PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS

	Au 31 janvier 2014 \$	Au 31 octobre 2013 \$
Participations dans des entreprises associées – Caribbean Investments B.V. [«CIBV»]	74 579	70 041
Frais reportés, solde non amorti	600	639
Divers	1 350	1 704
	76 529	72 384

La variation du placement dans CIBV se présente comme suit :

	\$
Solde au 31 octobre 2013	70 041
Quote-part du résultat net	(80)
Écart de change	4 618
Solde au 31 janvier 2014	74 579

Note 7 PROVISION POUR REMISE EN ÉTAT DES AÉRONEFS LOUÉS

La provision pour remise en état des aéronefs loués est liée à l'entretien des aéronefs loués utilisés par la Société dans le cadre des contrats de location simple. La variation de la provision pour remise en état des aéronefs loués pour les trimestres clos les 31 janvier se détaille comme suit :

	\$
Solde au 31 octobre 2013	28 057
Provisions supplémentaires	3 022
Montants imputés à la provision	(3 844)
Écart de change	1 228
Solde au 31 janvier 2014	28 463
Provisions courantes	8 339
Provisions non courantes	20 123
Solde au 31 janvier 2014	28 462
	\$
Solde au 31 octobre 2012	31 869
Provisions supplémentaires	2 234
Montants imputés à la provision	(7 650)
Écart de change	(180)
Solde au 31 janvier 2013	26 273
Provisions courantes	14 848
Provisions non courantes	11 425
Solde au 31 janvier 2013	26 273

Note 8 DETTE À LONG TERME

La Société dispose d'un crédit à terme rotatif, pour les fins de ses opérations, de 50 000 \$, venant à échéance en 2015 et qui peut être prolongé, ou immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes de la Société, et ce sous réserve de certaines exceptions et sera aussi garantie par le nantissement de certaines valeurs mobilières des principales filiales européennes. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime. Selon les termes des ententes, la Société est tenue de respecter certains critères et ratios financiers. Tous les ratios et critères financiers étaient respectés au 31 janvier 2014 et la facilité de crédit n'était pas utilisée.

La Société dispose également, aux fins d'émission de lettres de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 75 000 \$ renouvelable annuellement, pour lequel la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 105 % du montant des lettres de crédit émises. Au 31 janvier 2014, un montant de 57 517 \$ était utilisé.

Des crédits d'exploitation totalisant 11 500 € [17 263 \$] ont été accordés à certaines filiales françaises. Ces crédits d'exploitation sont renouvelables annuellement et étaient inutilisés au 31 janvier 2014.

Note 9 AUTRES PASSIFS

	Au 31 janvier 2014 \$	Au 31 octobre 2013 \$
Avantages du personnel	31 304	30 940
Avantages incitatifs reportés	15 015	16 036
Participations ne donnant pas le contrôle	25 675	23 800
	71 994	70 776
Moins participations ne donnant pas le contrôle incluses dans les Fournisseurs et autres créditeurs	(22 680)	(22 680)
	49 314	48 096

Note 10 CAPITAUX PROPRES

CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ

ACTIONS À DROIT DE VOTE VARIABLE DE CATÉGORIE A

Un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A [«actions de catégorie A»], participantes, ne pouvant être détenues ou contrôlées que par des personnes autres que des Canadiens au sens de la *Loi sur les transports au Canada* [«LTC»], lesquelles se voient conférer une voix par action de catégorie A, sauf i) si le nombre d'actions de catégorie A émises et en circulation excède 25 % du total des actions votantes émises et en circulation [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC], ou ii) si l'ensemble des voix exprimées par les détenteurs d'actions de catégorie A ou pour leur compte à une assemblée excède 25 % [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC] de l'ensemble des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Si l'un ou l'autre de ces seuils est dépassé, le droit de vote rattaché à chaque action de catégorie A diminuera automatiquement, sans autre formalité. Pour la circonstance décrite en i) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie ne peuvent pas donner plus de 25 % [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC] du total des droits de vote rattachés au total des actions votantes émises et en circulation de la Société. Pour la circonstance décrite en ii) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie pour une assemblée ne peuvent pas donner plus de 25 % [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC] du nombre total des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Chaque action de catégorie A émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote de catégorie B, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si i) l'action de catégorie A est détenue et contrôlée, ou le devient, par un Canadien au sens de la LTC, ou ii) les dispositions de la LTC ayant trait aux restrictions relatives à la propriété étrangère sont abrogées sans être remplacées par d'autres dispositions semblables.

ACTIONS À DROIT DE VOTE DE CATÉGORIE B

Un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B [«actions de catégorie B»], participantes, ne pouvant être détenues et contrôlées que par des Canadiens au sens de la LTC, lesquels se voient conférer une voix par action de catégorie B à toutes les assemblées d'actionnaires de la Société.

Chaque action de catégorie B émise et en circulation sera convertie en une action de catégorie A, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si l'action de catégorie B est détenue ou contrôlée, ou le devient, par une personne autre qu'un Canadien au sens de la LTC.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION

Les modifications touchant les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont été les suivantes :

	Nombre d'actions	Montant (\$)
Solde au 31 octobre 2012	38 295 668	220 736
Émission de la trésorerie	51 933	258
Solde au 31 janvier 2013	38 347 601	220 994
Émission de la trésorerie	119 570	707
Exercice d'options	1 316	5
Solde au 31 octobre 2013	38 468 487	221 706
Émission de la trésorerie	20 952	244
Exercice d'options	147 410	1 834
Solde au 31 janvier 2014	38 636 849	223 784

Au 31 janvier 2014, le nombre d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B s'élevait respectivement à 1 164 536 et 37 472 313.

OPTIONS

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré (\$)
Solde au 31 octobre 2013	2 692 544	12,18
Attribuées	374 374	12,49
Exercées	(147 410)	8,45
Annulées	(135 321)	12,68
Solde au 31 janvier 2014	2 784 187	12,40
Options pouvant être exercées au 31 janvier 2014	1 312 269	15,24

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action ont été calculés comme suit :

	Trimestres clos les 31 janvier	
	2014	2013
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	\$	\$
NUMÉRATEUR		
Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la Société servant au calcul du résultat de base par action et du résultat dilué par action	(25 649)	(15 137)
DÉNOMINATEUR		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	38 536	38 323
Effet des titres dilutifs		
Options d'achat d'actions	—	—
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation utilisés dans le calcul du résultat dilué par action	38 536	38 323
Résultat par action		
De base	(0,67)	(0,39)
Dilué	(0,67)	(0,39)

Étant donné la perte enregistrée au cours des trimestres clos le 31 janvier 2014 et 2013, les 2 784 187 et 2 692 544 options d'achat d'actions en circulation, respectivement, ont été exclues du calcul du résultat dilué par action en raison de leur effet antidilutif.

Note 11 INFORMATION SECTORIELLE

La Société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel, à savoir les voyages vacances. Ainsi, les comptes de résultat consolidés incluent toutes les informations requises. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la Société exerce ses activités principalement en Amérique et en Europe. Les cessions entre zones géographiques sont comptabilisées à des prix eu égard aux conditions du marché et à d'autres considérations.

	Trimestre clos le 31 janvier 2014		
	Amérique	Europe	Total
	\$	\$	\$
Revenus	722 207	125 015	847 222
Charges opérationnelles	747 199	133 575	880 774
Marge brute (perte d'exploitation)	(24 992)	(8 560)	(33 552)

	Trimestre clos le 31 janvier 2013		
	Amérique	Europe	Total
	\$	\$	\$
Revenus	690 717	114 997	805 714
Charges opérationnelles	706 988	128 662	835 650
Marge brute (perte d'exploitation)	(16 271)	(13 665)	(29 936)

	Revenus ¹⁾		Immobilisations corporelles, goodwill et autres immobilisations incorporelles	
	Trimestres clos les 31 janvier		Au 31 janvier	Au 31 octobre
	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$
Canada	708 205	677 358	188 570	187 103
France	118 965	109 224	45 176	42 059
Royaume-Uni	5 557	5 236	35 916	33 073
Autres	14 495	13 806	15 658	14 846
	847 222	805 714	285 320	277 081

¹⁾ Les revenus sont attribués selon le pays de domiciliation de la filiale.

Note 12 GARANTIES

Dans le cours normal de l'activité, la Société a conclu des ententes, dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des transactions, telles que des contrats de location simple, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, la perte ou l'endommagement de biens, les réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et le passif environnemental.

Les notes 8, 18, 19, 25 et 26 des états financiers fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la Société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2034. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser aux bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la Société et ses filiales ont souscrit à une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

CONTRATS DE CAUTIONNEMENT

La Société a signé des contrats de cautionnement avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces contrats de cautionnement, la Société garantit le paiement de certains services rendus qu'elle s'est engagée à payer. Ces contrats sont généralement émis pour un an et sont renouvelables.

La Société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients, à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la Société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 31 janvier 2014, le montant total de ces garanties s'élevait à 1 172 \$. Il ne s'est jamais produit que la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes. Au 31 janvier 2014, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

FACILITÉ DE CRÉDIT IRRÉVOCABLE NON GAGÉE PAR DES DÉPÔTS

La Société dispose d'une facilité de cautionnement renouvelable annuellement au montant de 35 000 \$. En vertu de cette entente, la Société peut faire émettre des contrats de cautionnement d'une durée maximale de trois ans. Au 31 janvier 2014, un montant de 16 257 \$ était utilisé en vertu de cette facilité.

Pour ses opérations en Europe, la Société dispose de facilités de cautionnement renouvelables annuellement au montant de 11 000 € [16 512 \$]. Au 31 janvier 2014, des lettres de cautionnement étaient émises pour un total de 3 900 € [5 854 \$].

